



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 Mars 2018.

Le Gouvernement licencie la contestation !!! La Fédération SUD-Rail soutient Gaël QUIRANTE.

Nous avons appris en fin de semaine dernière que la Ministre Murielle PENICAUD autorisait le licenciement de notre camarade de lutte Gaël QUIRANTE, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92. Cette décision vient contrarier l'avis de l'Inspection du Travail, démontrant un peu plus le volontarisme de casse de la contestation sociale de ce gouvernement.

Celui-ci attaque les droits des travailleurs tous azimuts et rien ne doit pouvoir le contrarier !!!

Gaël QUIRANTE subit un acharnement disciplinaire et pénal totalement injustifié. À l'image de bien d'autres militantes et militants du mouvement social, il est visé par une répression qui constitue une atteinte aux droits démocratiques des travailleuses et travailleurs.

Si ce gouvernement veut le licencier, c'est en raison de son activité de représentant syndical.

La Fédération SUD-Rail exige que la décision de l'Inspection du Travail soit respectée que Gaël QUIRANTE ne soit donc pas licencié.

La Fédération SUD-Rail appelle donc à participer massivement au rassemblement organisé ce lundi 26 mars à 19h devant le ministère du Travail, 127 Rue de Grenelle 75007 Paris, métro Varenne, afin de dénoncer cette répression antisynicale inadmissible !